



Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture de Briançon N° W 051000242  
Adresse postale : **Briançon – Italie – Ferroviaria** 35 rue Pasteur– 05100 Briançon  
Mail : [contact.bif@orange.fr](mailto:contact.bif@orange.fr) N° Siret : 487 640 01300016

### **Visite d'Elisabeth BORNE, ministre chargée des transports, le 22 septembre 2018**

Joël Giraud, député des Hautes-Alpes et rapporteur général du Budget avait lancé comme une boutade à la ministre des Transports : « *Venez donc en train de nuit, un voyage dans le Paris-Briançon est mieux que le descriptif du confort des TET de nuit* ». Elisabeth Borne a donc relevé le défi. Elle a débarqué le samedi 22 septembre matin à 8h06 précises en gare de l'Argentière-la-Bessée. « *J'ai fait un bon voyage, je suis arrivée à l'heure. Même si je sais que ce n'est pas toujours le cas* », a-t-elle déclaré non sans ironie en posant le pied dans le département.

En accord avec Joël Giraud, je faisais partie de la dizaine de personnes présentes à son arrivée ; cela m'a permis de saluer mon ancienne collègue du ministère de l'Équipement et de lui remettre un dossier relatif à la liaison ferroviaire Briançon – Italie.

Après cet accueil au cours duquel elle a confirmé immédiatement le maintien du train de nuit et la reconduction de la convention entre l'État et la SNCF, sans toutefois préciser la durée de cette reconduction.

Lors d'une pose café avec les représentants locaux de la CGT ceux-ci ont évoqué la disparition du fret (wagons isolés, eaux de Chorges, gypse des environs de Laragne) qui a gonflé le trafic des poids lourds sur les routes des Hautes-Alpes quand les trafics n'ont pas été repris par des opérateurs ferroviaires concurrents comme pour le transport de gypse entre Laragne et Chambéry.

La disparition des trains de nuit supplémentaires et l'impossibilité de réserver plusieurs mois à l'avance, pour que les touristes puissent réserver leur moyen d'accès en même temps que leur hébergement en station, ont aussi été évoqués à la ministre.

Lors d'une table ronde avec les élus les insuffisances du réseau routier ont été soulignées et Joël Giraud a suggéré que l'A51 soit complétée par des sections de routes à chaussées séparées, financées les sociétés d'autoroute par adossements aux concessions actuelles. Il a aussi évoqué la liaison ferroviaire Briançon – Italie dont l'utilité augmente avec la fréquence des échanges avec l'Italie et la croissance rapide des accès au Briançonnais par les infrastructures italiennes (Tunnel du Fréjus, du Mont Cenis, aéroports de Turin et de Milan...).

La ministre a confirmé la poursuite des travaux de modernisation de la voie ferrée du Val de Durance et a promis un examen rapide du dossier de la modernisation de la ligne Veynes – Grenoble.

Marcel Cannat, vice-président du Conseil départemental a indiqué la situation financière du Département qui a beaucoup de difficulté à entretenir un réseau routier de montagne vieillissant et faire face à des désordres graves comme celui du Pas de l'Ours dans le Queyras (glissement de terrain qui isole quasiment les communes d'Abriès et de Ristolas)

Au sujet de la traversée de La Roche de Rame, la ministre a précisé que les fonds nécessaires à l'étude d'une solution réalisable étaient débloqués mais qu'il serait sans doute difficile de rassembler les 30 millions d'euros indispensables à la réalisation d'une déviation.

Accompagnée de la préfète et des grands élus, la ministre s'est alors rendu au congrès des maires ruraux à Saint Léger les Mélézes.

Jacques DEMOULIN

Président de **Briançon – Italie Ferroviaria** et président de **GUISANE OUVERTE**